



Un problème de transport?

Nous proposons aux jeunes du territoire d'assurer le trajet en minibus entre le lieu d'habitation et la commune dans laquelle l'activité se déroule.

Si vous êtes intéressé par une ou plusieurs animations mais que vous rencontrez des difficultés pour y accéder, n'hésitez pas à nous contacter.

Pensez au covoiturage! Avant chaque période de vacances, nous mettons en ligne sur notre blog la liste des participants pour chacune des activités, ce qui vous permet éventuellement de covoiturer avec d'autres jeunes de votre commune.



CONTACTS

- **Bureau:** Espace Madiba - 2ème étage
Place de l'église
53110 LASSAY-LES-CHATEAUX
- **Tél:** 09.64.44.75.02 ou 06.25.42.80.31
- **Email:** aureore.chevalier@mayennecommunaute.fr

Horaires d'ouverture de la permanence (temps scolaire):

Lundi: fermé

Mardi: 10h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30

Mercredi: 11h00 à 18h00

Jeudi: 10h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30

Vendredi: 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h



De la 6ème à 17 ans



PRINTEMPS 2016 - DU 4 AU 15 AVRIL



Espace Jeunes CCHL



<http://espace-jeunes-cchl.eklablog.com>



Accueil extrascolaire :

(Pendant les vacances)

Lieu: Afin de rendre accessible les activités à un maximum de jeunes du territoire, l'Espace Jeunes s'est organisé avec un système itinérant. Dans ce cadre, les activités se déroulent sur l'ensemble du territoire, en fonction des projets et de la disponibilité des structures d'accueil.

Ouverture: L'accueil est ouvert du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 14h à 18h. Les jeunes peuvent également participer aux soirées hebdomadaires organisées de 18h à 23h. Lors des sorties et des projets spécifiques, les horaires peuvent être élargis. L'Espace jeunes est fermé lors des séjours d'été et d'hiver.

Accueil périscolaire:

(Pendant le temps scolaire)

Depuis le 23 février 2016, un nouvel espace d'accueil est proposé aux jeunes et aux familles du territoire: au deuxième étage l'Espace Madiba à Lassay-les-Châteaux un local dédié à la jeunesse a vu le jour.

Ce Local spécialement aménagé pour les jeunes est avant tout un lieu d'accueil informel, les jeunes peuvent fréquenter librement le local pendant ses horaires d'ouverture:

- le mardi de 17h00 à 18h30
- le mercredi de 12h15 à 18h00
- le jeudi de 17h00 à 18h30
- Un vendredi par mois de 17h00 à 22h00 avec une veillée thématique de 20h00 à 22h00.



MODALITES D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à l'espace jeunes il faut:

- Retirer le dossier d'inscription au local jeunesse ou l'imprimer sur le blog
- Compléter le dossier d'inscription
- Payer une cotisation annuelle (*Valable de juillet à juillet*)
 - Cotisation du 1er juillet au 31 décembre: T1 = 15 € / T2 = 15,75 €
 - Cotisation du 1er janvier au 30 juin: T1 = 7,5 € / T2 = 7,9 €
- Joindre au dossier une attestation d'assurance responsabilité civile du jeune

Cette cotisation permet de participer à tous les services de l'Espace Jeunes (local jeunesse, activités loisirs, séjours...).

PAIEMENT ET TARIFS

- Une participation supplémentaire sera demandée pour certaines activités (indiqué sur le programme joint)
- Le paiement se fait auprès de l'animatrice du service commun « Espace Jeunes » après réception de la facture
- Vous pouvez régler en espèce, en chèque à l'ordre du Service Commun « Espace Jeunes », en tickets MSA et CAF, en chèques vacances...
- Afin de garantir un accès à tous favorisant la mixité sociale, l'Espace Jeunes en partenariat avec la CAF et la MSA a instauré une tarification modulée des activités de l'Espace Jeunes.

Cette dernière s'applique en fonction du quotient familial :

Tarif 1 : QF <= 900 Tarif 2 (tarif1+5%) : QF > 900

Si votre Quotient familial est inférieur à 900, merci de nous fournir un justificatif lors de votre inscription pour que nous puissions appliquer le Tarif 1.